



Chères Saint-Marcaises, Chers Saint-Marcais,

Pour la première fois depuis les élections municipales du 22 mars 2026, je m'adresse à vous avec une profonde gratitude. Je tiens à vous remercier pour la confiance que vous m'avez témoignée ainsi qu'à mon équipe.

Cette victoire est avant tout la vôtre : celle du choix de la démocratie en actes, de l'égalité de traitement et du respect de chacun.

Je suis désormais le Maire de tous les Saint-Marcais, dans un monde où pèsent l'incertitude, les conflits de tous ordres, la commune doit constituer le pôle de stabilité sur lequel vous pouvez compter. J'y veillerai.

Entouré d'une équipe motivée et active, nous avons pris à bras-le-corps les dossiers prioritaires.

PROTEGER NOTRE TERRITOIRE

La protection de notre cadre de vie est au cœur de notre engagement immédiat face à des dossiers techniques complexes :

- **PPRIF (Risque Incendie)** : dès le 20 avril, nous avons rencontré la Préfecture /DDTM afin d'ajuster le zonage du PPRIF avant l'arrêt du plan prévu avant l'été, décidé par le Préfet.
J'ai obtenu un accord de principe de la Préfecture pour une révision simplifiée du PPRIF dans les prochains mois qui nous permettra d'affiner et de compléter la protection de vos propriétés et d'envisager une extension de la zone bleue (près de 40% des habitations sont en zone rouge).
- **OLD (Débroussaillage)** : lors d'une réunion avec l'ONF du 9 avril 2026, il a été décidé d'étendre l'accompagnement à l'ensemble des habitations au-delà des 200 propriétaires initialement sélectionnés. Un dispositif d'aide financière est en cours d'élaboration dans ce cadre. Au cours des prochaines semaines des précisions vous seront apportées.
- **Budget 2027** : le budget 2027 adopté le 28 avril 2026 consacre la priorité absolue aux investissements dédiés à la mise en sécurité incendie de la commune : 1 million d'euros sont prévus pour améliorer la défendabilité de l'ensemble des quartiers : mise en place d'une barrière hydraulique et d'aspenseurs d'Est en Ouest sur le chemin de France, installation de bornes supplémentaires, création d'aires de retournement et de voie afin de désenclaver certains secteurs...

BIEN-ETRE DE NOS ENFANTS ET SERVICES PUBLICS

Parce que l'avenir de Saint-Marc passe par nos infrastructures, nous traitons les urgences sans attendre :

- **Urgence Crèche** : Un rapport de la Protection-Maternelle-Infantile (PMI) datant de 2023 est resté sans réponse sous la mandature précédente, menaçant l'établissement de fermeture en septembre 2026. Lors d'une visite sur place le 27 avril 2026 avec les services de la PMI, l'ensemble des travaux de mise en conformité intérieur/extérieur ont été actés. Tous les moyens sont actuellement mobilisés pour réaliser ces travaux dans les meilleurs délais et sauver ce service indispensable. Nous y reviendrons plus en détail prochainement
- **École Primaire** : pour garantir des conditions d'apprentissage optimales et assurer le confort des enfants et du corps enseignant face aux pics de chaleur, la climatisation a été généralisée à toutes les classes non encore équipées. Fonctionnelle depuis le 4 mai 2026, nous pouvons faire face, le cas échéant, à un été caniculaire.
- **Inondation de la RD10 au niveau du Prignon** : diagnostic et gestion concertée avec les propriétaires concernés de l'écoulement des eaux pluviales sur la voie publique. En parallèle, l'intervention du département est programmée fin mai pour le débouchage du réseau d'eaux pluviales de ce secteur.
- **Urgence sanitaire et salubrité publique** : mise en demeure d'un propriétaire privé, par arrêté municipal du 13 avril 2026, de mettre en conformité sa fosse septique dont le dysfonctionnement avait été constaté par le SPANC en avril 2023. La Préfecture - DDTM a été saisie en parallèle sachant que les eaux usées se déversent et polluent depuis 3 ans le ruisseau du Prignon.

UNE NOUVELLE GOUVERNANCE : TRANSPARENCE ET SERENITE

Une méthode de gestion plus ouverte et participative :

- **Transparence** : L'opposition est désormais invitée à participer à toutes les commissions consultatives (Urbanisme, Finances, logements communaux). La transparence est désormais une réalité en actes.
- **Élan participatif** : Le comité consultatif des associations s'est réuni le 4 mai 2026 pour impulser une nouvelle dynamique collective.

Je souhaite que ce mandat soit celui de la **sérénité et du respect de la démocratie**.

Mon vœu le plus cher est que ces sept prochaines années se déroulent dans une ambiance constructive et conviviale au service exclusif de l'intérêt général.

Nous vous attendons nombreux à **la fête de Saint Marc prévue le 7 juin prochain**, pensez à réserver !

Prochaine réunion du conseil municipal le 26 mai 2026 à 18h30.

Le Maire
Patrick Markarian